

Assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud
du 24 septembre 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Démission d'une membre du bureau. L'assemblée citoyenne doit se prononcer sur un tirage au sort complémentaire.
5. Eventuel tirage au sort
6. Bref rappel des outils à disposition
7. Retours assemblées citoyennes du 06 novembre 2023 et du 05 mars 2024
8. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a. Demande de suppression des places de parc (bleues) dans la ruelle Bellevaux
 - b. Coup de jeune pour les vieux bûchers
9. Présentation et mise au vote de la résolution
 - a. Pour une vision globale d'un futur qui est proche autour de la gare de Neuchâtel
10. Dépôts spontanés d'une proposition
11. Divers
12. Annonce des dates, du lieu et des délais de dépôt pour les prochaines assemblées citoyennes.

Un verre de l'amitié vous est offert par la Ville de Neuchâtel

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.